



P. 26 LES ENFANTS DE LA CARL

LAURENCE RUGARD

SOOPASOUP : LE BIEN-ÊTRE POUR LEITMOTIV

P. 15 DOSSIER

/ Prévention des risques cycloniques

P. 22 ENVIRONNEMENT

/ Projet d'Unité de Valorisation des Déchets
CARL/CANGT

Dans cette édition, notre magazine Ma CARL, Mon Territoire abordera la question de la valorisation des déchets à travers la vision qu'elle partage avec la Communauté d'Agglomération du Nord Grande-Terre.

Les communes de La Riviera du Levant se sont engagées à faire de l'agglomération un véritable Territoire à Energie Positive tant conservé que préservé.

La Désirade, Saint-François, Sainte-Anne, Le Gosier... Le Rallye des Plages ira de ville en ville afin de vous proposer des temps ludiques, sportifs mais aussi d'information sur les gestes qui sauvent. Le CinéCARL vous invitera dans une salle gonflable pour des séances de cinéma au plus près de chez vous. Et avant de débiter la collecte sélective en porte à porte, nous prendrons le temps de revoir ensemble les consignes de sécurité en cas de cyclone afin d'être tous prêts.

Bonne lecture !



Jean-Pierre DUPONT,
Président de la Communauté
d'Agglomération la Riviera du Levant

FAK 2019 À LA DÉSIRADE P. 13



ANIMATION P. 25



TOURISME P. 29



SOMMAIRE #4 /

AVRIL - MAI - JUIN 2019

P.4 ACTUALITÉ

- / C'est reparti pour la Fête du 7^{ème} Art dans les 4 communes
- / Concilier développement et préservation sur la frange littorale, un défi !

P. 10 ÉCHOS DES COMMUNES

/ LE GOSIER

- Le Gosier proche de tout, surtout de vous !

/ SAINTE-ANNE

- Rencontre avec M^{me} TALIS-GANE
- Appel à projet pour des ateliers loisir
- Appel à participation à la 1^{ère} édition du concours d'écriture de poésie « *Poétik Lokans* »

/ SAINT-FRANÇOIS

- 2^{ème} édition de "La Journée de la Jeunesse"

/ LA DÉSIRADE

- Fêt A Kabrit 2019
- Le programme TEPCV

P. 15 DOSSIER

- / Nous voilà en pleine saison cyclonique

P. 18 LOGEMENT

- / Le Plan Intercommunal de Lutte contre l'Habitat Indigne (PILHI) est en construction

P. 21 ÉCONOMIE & FISCALITÉ

- / La CARL vous aide à réussir votre dossier de financement

P. 22 ENVIRONNEMENT

- / La CARL, Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte
- / La CARL et la CANGT, main dans la main pour la valorisation des déchets

P. 25 ANIMATION

- / Education à l'environnement : Le Rallye des Plages revient

P. 26 LES ENFANTS DE LA CARL

- / Laurence RUGARD : le bien-être pour leitmotiv
- / HAPPYMAN, la passion de l'image

P. 29 TOURISME

- / Des permanences pour accompagner les hébergeurs
- / L'histoire de l'Église de Beauséjour à La Désirade.

www.rivieradulevant.fr -     la riviera du levant

Courrier des lecteurs

Vous êtes lecteur et vous avez des questions concernant la Communauté d'Agglomération ou les sujets de ce journal ? Contactez-nous !

Distribution du magazine de la Communauté d'Agglomération

Vous ne recevez pas le magazine à votre domicile ?

Sur demande auprès du Service Communication, un exemplaire peut vous être envoyé par voie postale.

Directeur de la publication : Jean-Pierre DUPONT
Rédacteur en chef : Daniel DUMIRIER
Comité de rédaction : Service Communication et Rony NABAL

Crédits photos : Service Communication de la CARL
Mise en page : Atypic Partners
Impression : Caraiibe Impression

© Communauté d'Agglomération de la Riviera du Levant : 93, bd Général de Gaulle, 97190 Le Gosier • Tél. : 0590 48 47 47 • Email : carl@rivieradulevant.fr



CINÉCARL 2^{ÈME} ÉDITION

C'EST REPARTI POUR LA FÊTE DU 7^{ÈME} ART DANS LES 4 COMMUNES DE LA CARL !

La Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant fait de l'accès à la culture pour les habitants du territoire l'une de ses priorités.

C'est ainsi que la Riviera du Levant a signé avec l'association *Ciné Woulé* un partenariat dans le cadre de la convention « *Passeurs d'Images* ». Ainsi, CinéCARL permet aux habitants de la Communauté d'Agglomération de bénéficier d'une salle de projection dans leur commune.

Une structure gonflable, véritable salle de cinéma pouvant accueillir 125 personnes, est mise en place par l'association *Ciné Woulé*. Les spectateurs peuvent s'y installer pour des projections de blockbusters, de films de famille, de films d'animation et même d'art et d'essai, pour un public le plus large possible.

**CINÉCARL :
UNE
PROGRAMMATION
ÉCLECTIQUE
ET FAMILIALE**

L'idée est de permettre à tous d'avoir accès à une vraie salle de cinéma à un tarif abordable.

Après le succès de l'opération l'année dernière, la CARL a décidé de renouveler le partenariat.

Durant les grandes vacances, et jusqu'au mois d'octobre, le CinéCARL vous donne rendez-vous

dans les quatre communes de la Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant.

Les séances sont ouvertes à tous les habitants du territoire communautaire, mais également aux visiteurs, au tarif de 6€, ainsi qu'au tarif réduit de 4,50€.

On se donne rendez-vous et on se fait un ciné ?

DATES	COMMUNES	LIEUX
Du 5 au 8 juillet	Sainte-Anne	Terrain de Ffrench
Du 29 juil. au 2 août	La Désirade	Face au stade de Beauséjour
Du 22 au 26 août	Le Gosier	Parking du Royal Riviera
Du 18 au 22 oct.	Saint-François	Terrain du karting



**LA RIVIERA
DU LEVANT**

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
LE GOSIER / SAINTE-ANNE / SAINT-FRANÇOIS / LA DESIRADE



LA RIVIERA DU LEVANT & CINÉ WOULÉ PRÉSENTENT



**LE CINÉMA D'UN NOUVEAU GENRE
À DEUX PAS DE CHEZ VOUS !**



SALLE DE CINÉ WOULÉ

**TOUTE LA PROGRAMMATION SUR
WWW.RIVIERADULEVANT.FR
PLUS D'INFO : 0590 48 47 47**

www.rivieradulevant.fr  La Riviera du Levant

CONCILIER DÉVELOPPEMENT ET PRÉSERVATION SUR LA FRANGE LITTORALE...

UN DÉFI !

Dans le cadre de la définition de sa stratégie territoriale de développement et d'aménagement de sa frange littorale, la Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant a lancé une étude sur le territoire. Elle permettra de définir le positionnement stratégique à adopter, favorable à un développement équilibré, respectueux de l'environnement et de l'identité du territoire communautaire.

Concilier les contraintes d'aménagement et de préservation sur la frange littorale du territoire de la CARL, où la pression urbaine est forte en raison de sa très grande attractivité, c'est le défi lancé aux élus communautaires.

C'est dans la commune de Sainte-Anne qu'une première marche exploratoire a été organisée le 30 mars dernier, à l'initiative du maire, Christian BAPTISTE.

Une marche à laquelle ont participé les techniciens de la CARL en charge de l'Aménagement, de l'Environnement, du Développement Économique et du Tourisme, accompagnés de représentants de la DEAL, de l'Agence des 50 pas Géométriques et du Syndicat Mixte des Transports.



Marche exploratoire de la frange du littoral

Le circuit proposé, du Club Méditerranée à Dupré, en passant par la Plage du Bourg, regroupait tous les éléments sur lesquels doit porter l'étude :

- **la préservation de l'environnement et des espaces naturels ;**
- **l'aménagement des sentiers littoraux ;**
- **le développement économique et touristique ;**
- **les risques naturels et l'évolution du trait de côte ;**
- **l'optimisation spatiale ;**
- **l'optimisation des mobilités ;**
- **le déploiement du numérique sur le territoire.**

Cette marche, sur une partie du littoral de Sainte-Anne, a également permis d'aborder la question des sargasses, la problématique des occupations de terrains et celle de la gestion des eaux pluviales, dont la Communauté d'Agglomération aura la compétence à compter du mois de janvier 2020.

Dans les trois autres communes de la CARL, des marches exploratoires doivent être organisées dans les prochaines mois, afin de poursuivre le diagnostic. L'ensemble des éléments recueillis seront regroupés pour réaliser un diagnostic global définissant les atouts, les opportunités, les forces et les faiblesses du territoire afin de définir des stratégies. De ces dernières découleront des propositions d'actions qui à terme, seront mises en œuvre.

Nous en sommes donc à la première phase de l'étude qui doit aboutir à la construction du schéma directeur d'aménagement et à la programmation des actions.

Cette étude est portée par quatre bureaux d'étude pour :

- **l'urbanisme et l'aménagement ;**
- **le paysage ;**

- **les risques et les voiries ;**
- **le développement économique et touristique.**

Dans ce dernier domaine, les différents acteurs sont les hôteliers, les représentants du monde économique, la CCI IG, le CTIG, la Région GUA-deloupe et l'Office de Tourisme Intercommunal.

Les préconisations des bureaux d'études seront soumises à la population. Les actions qui seront retenues dépendront de cette phase de concertation et devront être validées par le conseil communautaire de la CARL.

Cette étude fera le lien avec le Plan de Paysage des Grands Fonds en cours d'élaboration. Il ne sera pas opposable aux tiers, mais pourra servir de base à l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).



PSSSIT ... LA CARL PASSE AU JAUNE !



**▶ N° VERT CARL
LA CARL PAS**

je jette

DANS LA POUBELLE JAUNE



EMBALLAGES MÉTALLIQUES



UNIQUEMENT BOUTEILLES ET FLACONS PLASTIQUES



EMBALLAGES EN CARTON, PAPIERS,
JOURNAUX, MAGAZINES



appel gratuit

: 0 800 11 12 13

SE AU JAUNE

www.rivieradulevant.fr



La Riviera du Levant

GOSIER

VILLE CONNECTÉE !

PROCHE DE TOUT... SURTOUT DE VOUS !

*Le Gosier
proche de tout,
surtout de vous !*



DÉCOUVREZ GOSIER CONNECT,
L'APPLICATION OFFICIELLE DE LA
VILLE DU GOSIER

Démarches en ligne,
informations pratiques,
agenda, infos travaux,
signalement d'incidents et
contact ...



DISPONIBLE SUR
Google Play

DISPONIBLE SUR
l'App Store

Vous souhaitez être informé de tout ce qui se passe sur le territoire du Gosier... Alors téléchargez GOSIER CONNECT !

Cette application mobile disponible sur Google Play et sur Apple Store, permet d'être constamment connecté aux services proposés par la Ville Phare.

Vous y retrouverez :

- **LA RUBRIQUE ÉVÉNEMENT** avec les actualités culturelles, sportives, environnementales, de loisirs, et qui valorise les actions associatives.
- **L'ANNUAIRE DES SERVICES MUNICIPAUX** avec la possibilité d'envoyer un mail directement à partir de votre smartphone ou de votre tablette, afin d'effectuer une demande d'acte d'état civil... C'est aujourd'hui possible grâce à cette application !
- **LA RUBRIQUE INFO TRAVAUX** quant à elle, vous signale les différents travaux opérés sur le territoire à l'aide d'un plan géolocalisé.

*N'hésitez plus...
soyez Gosier Connecté !*

SAINTE-ANNE

BIBLIOTHÈQUE MULTIMEDIA OSANGE TALIS-GANE

RENCONTRE AVEC MADAME OSANGE TALIS-GANE, AUJOURD'HUI CENTENAIRE, DONT LA BIBLIOTHÈQUE PORTE LE NOM



Née le 13 mai 1919 à Gallardbois Sainte-Anne, très engagée dans la vie politique de Sainte-Anne et de la Guadeloupe, M^{me} TALIS-GANNE est l'un des membres fondateurs du Parti Communiste Guadeloupéen et à été Adjointe au Maire de Sainte-Anne sous deux mandatures.

Son engagement associatif est également à souligner ainsi qu'en témoigne les nombreuses médailles et récompenses reçues par elle. Ses convictions l'ont conduite en Union Soviétique où elle a étudié les sciences sociales à l'Université de Moscou. La bibliothèque porte son nom depuis le 29 décembre 2007.

Jeudi 16 mai 2019, s'est tenue à la Bibliothèque Multimédia Osange TALIS-GANE, en présence de plusieurs élus de la ville, une rencontre avec Madame Osange TALIS-GANE qui a eu 100 ans le 13 mai dernier.

La bibliothèque de la ville portant son nom, il était tout naturel qu'en cette occasion si importante, soit programmé cet entretien tout-public avec cette grande figure du patrimoine de la ville.

La soirée a débuté par la présentation d'un diaporama réalisé par ses petits-enfants et retraçant son parcours qui est d'une grande richesse.

La parole a ensuite été donnée à plusieurs personnalités l'ayant côtoyée à diverses périodes de sa vie. Les échanges avec une Madame TALIS-GANE, souriante et n'ayant rien perdu de sa vivacité et de son humour, ont été chaleureux et nourris.

Dépositaire d'une grande partie de l'histoire de la ville et de la Guadeloupe, avec cette grande dame, le concept « *collecte du patrimoine immatériel* » prend tout son sens et cela d'autant plus qu'elle continue aujourd'hui encore à témoigner de son engagement en répondant plusieurs fois par an aux sollicitations des lycées, collèges, écoles et associations.

SAINTE-ANNE

APPEL À PROJETS POUR DES ATELIERS DE LOISIRS

Pour la 2^{ème} année consécutive, la ville lance un appel à projets en direction des associations afin de permettre à la population d'avoir une offre d'activités de loisirs renouvelée. L'idée principale de ces appels à projets est la participation à la démocratisation des pratiques en offrant une diversité d'activités émergentes ou établies favorisant ainsi l'émancipation des citoyens et le renforcement de la cohésion sociale.

La ville retiendra ainsi particulièrement les projets qui feront preuve d'innovation et ceux qui s'adressent aux publics dits « *empêchés* » (public en difficulté sociale, public porteur de handicap...). Le public jeune est également au centre des priorités car l'éducation

artistique, culturelle et sportive dès le plus jeune âge est d'une grande importance dans le processus de construction de jeunes adultes.

La ville soutiendra donc les projets qui placent ces publics au cœur de leur élaboration, de leur réalisation et de leur valorisation.

- Les dossiers peuvent être téléchargés sur le site de la ville www.ville-sainteanne.fr ou récupérés au Centre Culturel - Boulevard Ibéné Hégésippe.
- Le démarrage de cette nouvelle saison 2019/2020, est prévu le 2 septembre 2019. La date limite de remise des dossiers est fixée au 20 juin 2019.
- RENSEIGNEMENTS : 0590 85 19 20

ÉCHOS DES COMMUNES

SAINTE-ANNE

APPEL À PARTICIPATION AU CONCOURS D'ÉCRITURE DE TEXTES POÉTIQUES

" UN POÈTE EST PARTI ; SUR SA TOMBE FERMÉE PAS UN CHANT, PAS UN MOT " (...)

Poème de Louise Ackermann (À Alfred de Musset)

La ville de Sainte-Anne organise la 1^{ère} édition du concours d'écriture de poésie : « POËTIK LOKANS ». Autour de la manifestation nationale dont la thématique est « Printemps des poètes », la ville vous propose d'écrire sur le thème de « La beauté ».

- LES TEXTES DEVRONT ÊTRE ÉCRITS EN CRÉOLE.

Le règlement de participation et la fiche d'inscription sont disponibles à la Bibliothèque-Multimédia de la ville de Sainte-Anne et peuvent également être téléchargés :

SUR LE SITE : www.ville-sainteanne.fr OU DEMANDÉS PAR MAIL : mediatheque@ville-sainteanne.fr / service.culturel@ville-sainteanne.fr

Ce concours est parrainé par Didyer MANETTE des éditions Nèg Mawon. La Remise des Prix se fera au mois d'octobre. Les poèmes primés seront publiés sur le site de la ville.



SAINT-FRANÇOIS

2^{ÈME} ÉDITION DE "LA JOURNÉE DE LA JEUNESSE"

OPENING DU TOURNOI DE FOOTBALL ET ATERRISSAGE DE PARACHUTISTES SUR LE STADE MUNICIPAL !

La ville de Saint-François organise la 2^{ème} édition de "La Journée de la Jeunesse" le samedi 17 août 2019, de 8h à 17h sur la plage des Raisins Clairs.

Venez profiter gratuitement des activités sportives et de loisirs : tournoi de football (parrainé par Thomas LEMAR, Champion du monde 2018), tournoi de jeux vidéos, challenge natation, initiations de tennis, yoga, équitation, roller, kayak, kitesurf, voile traditionnelle...

Durant toute la journée, un village de stands de plus de 30 partenaires vous attend afin vous informer sur l'environnement, le sport, la santé, la prévention, l'insertion professionnelle... Mais également des démonstrations de crossfit, de street workout, de gestes de premiers secours, de sauvetage en mer...

De nombreux lots sont à gagner pour les différents challenges : maillots et équipements de football, équipements de natation, jeux vidéos...

INSCRIPTIONS ET INFOLINE
PAR MAIL : clspd@ville-saintfrancois.fr
OU PAR TÉLÉPHONE : **0590 850 918**



ÉCHOS DES COMMUNES

LA DÉSIRADE

LE FESTIVAL FÊT A KABRIT 2019



Superbe édition de la FAK cette année dans la lignée de celle de l'année dernière. La Désirade se dote de manifestations reconnues. La municipalité organisatrice de l'événement améliore tous les ans la FAK.

Plus de 5 000 personnes avaient fait le déplacement pour cette manifestation.

Monsieur le Maire Jean-Claude PLOCHE a ouvert la manifestation entouré de nombreux invités ayant fait spécialement le déplacement.

Organisée cette année en partenariat avec l'association des commerçants de l'île (GED) et par les deux sociétés professionnelles du secteur de événementiel *Fest'iles* et *DREAM EVEN*, la manifestation a répondu à toutes les attentes et cela fut un pari gagné par la municipalité.

De nombreux partenaires ont répondu présents pour accompagner la manifestation qui s'avère aujourd'hui incontournable dans le calendrier festif guadeloupéen.

Le partenariat établi avec la station *Guadeloupe La Première* pour cette 17^{ème} édition a permis de faire

rayonner la FAK au-delà des frontières de la Guadeloupe sur des supports différents, en télé, en radio et sur internet, les téléspectateurs ont pu profiter de cet événement. De nombreux reportages ont permis de faire connaître l'île, de valoriser les savoirs faire et de mettre en avant toutes les richesses de La Désirade. Nous avons bénéficié d'un magnifique plateau d'artistes venus des Etats-Unis, de la Guyane, de la Caraïbe et de la Guadeloupe pour le plaisir de tous.

UNE MANIFESTATION QUI S'EST DÉROULÉE SUR 3 JOURS DU VENDREDI 19 AU DIMANCHE 21 AVRIL.

Le vendredi soir la fête a commencé à 20 heures par des concerts gratuits de gospel offerts par la municipalité.

Et des innovations, avec des packages bateau / concert, une émission en directe « *Je cuisine créole* » avec la bloggeuse culinaire Leslie BELLLOT, un village de camping pour nous permettre de recevoir tous nos visiteurs, un site clos le soir et des concerts à prix modiques, une course de charrette de cabris

tirants avec l'association *Kasé Kod*, qui se sont intégrés dans les classiques de la FAK attractions et restauration autour du cabri, Jour-née Pro et concours caprins, jeux divers, sport et danse.

C'est une population désiradienne heureuse qui s'était préparée comme tous les ans à l'évènement.

Le staff important de l'organisation du festival a permis le bon déroulement de la fête et de nombreux locaux engagés pour l'occasion ont pu participer à sa réalisation.

Des partenariats avec le RSMA et le *Lycée Hôtelier de Gosier* ont permis à des jeunes de mettre en pratique leur enseignement.

Tous à leur manière ont contribué à la réussite de la manifestation.

“

Tous à leur manière ont contribué à la réussite de la manifestation.

”

ÉCHOS DES COMMUNES

LA DÉSIDRADE

LE PROGRAMME TEPCV



La commune de La Désirade, engagée dans un programme TEPCV (Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte), représente aujourd'hui un territoire d'excellence de la transition énergétique et écologique.

La commune s'engage à réduire les besoins en énergie de ses habitants, des constructions, des activités économiques, des transports, des loisirs et propose un programme global pour un nouveau modèle de développement, plus sobre et plus économe.

Le Centre Technique de la Mairie de La Désirade a donc été équipé d'une centrale solaire photovoltaïque de 7 kWc.

Cette production d'origine renouvelable permet en premier lieu, de subvenir aux besoins en recharge de 2 véhicules et 2 scooters électriques via une borne de recharge prévue à cet effet.

INFO +

- Le 6 juin, le nouveau Parc Éolien de La Montagne à Baie Mahault a été inauguré par une délégation d'élus accompagnée des représentants de la société QUADRAN.
- Entourée d'une délégation, M^{me} Emmanuelle WAGON, Secrétaire d'État à la Transition Écologique, a pu visiter samedi 22 juin le nouveau parc éolien, assister à la collecte de Sargasses sur la Plage à Canot et découvrir la Réserve Naturelle Nationale des Îlets de Petite-Terre.

NOUS VOILÀ EN PLEINE SAISON CYCLONIQUE !

Même si les prévisionnistes annoncent une saison peu active, avec un nombre de phénomènes légèrement inférieur à la normale, la prudence est de rigueur. En effet, il semble que cette année, le phénomène *El Niño* nous soit favorable... mais il faut tout de même s'attendre à quelques épisodes de mauvais temps.

Notre longue bande littorale ne sera donc pas à l'abri de quelques remous ou de violentes bourrasques. Il vous faut être attentifs et respecter les consignes de sécurité diffusées par les autorités en cas d'alerte. En amont, il s'agit surtout de vous préparer en consolidant votre habitation, en procédant au nettoyage de ses abords, sans oublier de constituer votre kit d'urgence. De l'eau, de la nourriture et des objets de première nécessité et de secours, placés dans un endroit protégé.

Pour rappel, les **Bulletins de Vigilance Cyclonique** sont émis par les services de **Météo France** et les alertes précisant les consignes de sécurité, par la **Préfecture de La Guadeloupe**.

Désormais, 6 niveaux d'alerte sont émis :

Alerte JAUNE Soyez attentifs.

Alerte ORANGE Finissez vos préparatifs.

Alerte ROUGE Intégrez vos abris.

Alerte VIOLETTE Confinez-vous.

Alerte GRISE Restez prudents.

Alerte VERTE Retour progressif à la normal.

La Communauté d'Agglomération la Riviera vous invite à respecter scrupuleusement ces consignes de sécurité et à enjoindre vos parents, amis et voisins à en faire de même.

NUMÉROS UTILES

- ▲ SAMU : 15 ou 112
- ▲ Pompiers / SDIS : 18 ou 0590 48 99 71
- ▲ Police : 17
- ▲ Gendarmerie : 17

- ▲ Préfecture de La Guadeloupe : 0590 99 39 00
www.guadeloupe.gouv.fr
- ▲ Météo France Guadeloupe : 0590 89 60 60
www.meteofrance.gp

LES MESURES INDIVIDUELLES ET LES C À APPLIQUER EN CAS D'ALERTE CYCLONIQUE :

ALERTE JAUNE

Soyez attentif

NIVEAU D'ALERTE
1

UNE PERTURBATION DE TYPE CYCLONIQUE PEUT REPRÉSENTER UNE MENACE.

- ▲ Tenez-vous informés en consultant régulièrement le site de Météo France (www.meteofrance.gp)
- ▲ Vérifiez la présence de réserves nécessaires (aliments, eau, bougies, piles, etc.)
- ▲ Vérifiez l'état de votre poste radio à piles
- ▲ Évitez d'entreprendre de longues randonnées en montagne ou à proximité des cours d'eau
- ▲ Ne prenez pas la mer pour une longue période sans obligation particulière

ALERTE ORANGE

Préparez-vous

NIVEAU D'ALERTE
2

UN CYCLONE TROPICAL REPRÉSENTE UN DANGER POSSIBLE AVEC IMPACT FORT ATTENDU À ÉCHÉANCE ENCORE UN PEU ÉLOIGNÉE

- ▲ Prenez connaissance des bulletins météo et des consignes de comportement (internet, kiosque, radio, télévision etc.)
- ▲ Préparez votre habitation (protection des ouvertures, mise à l'abri des objets, etc.)
- ▲ Mettez hors d'eau les objets susceptibles d'être touchés par une inondation
- ▲ Protégez vos embarcations nautiques par une mise à terre ou une mise à l'abri
- ▲ Rentrez les animaux (cheptel, volailles, etc.)
- ▲ Effectuez les derniers achats en vue d'acquérir une autonomie de quelques jours
- ▲ Faites le plein de votre véhicule (sans vous précipiter et sans paralyser les stations services)
- ▲ Attention aux denrées stockées dans votre congélateur (perte si coupure de l'électricité)
- ▲ Protégez vos documents personnels (papiers d'identité, factures, certificats de garanties, etc.)
- ▲ Munissez-vous d'argent liquide pour pouvoir acheter des produits de première nécessité

ALERTE GRISE

Restez prudent

NIVEAU D'ALERTE
5

UN CYCLONE TROPICAL A TRAVERSÉ LE TERRITOIRE, AVEC DES DÉGÂTS. IL SUBSISTE DES DANGER (INONDATIONS, ROUTES COUPÉES, FILS ÉLECTRIQUES AU SOL ETC.)

- ▲ Tenez-vous informés en consultant régulièrement le site de Météo France (www.meteofrance.gp)
- ▲ Évitez de sortir. Ne gênez pas les équipes de secours et de déblaiement
- ▲ Déblayer si besoin est votre habitation, mais sans toucher aux fils tombés à terre
- ▲ Assistez vos voisins si besoin, prévenez les secours le cas échéant
- ▲ Éviter l'utilisation des téléphones sauf nécessité absolue (équipes de secours prioritaires)
- ▲ N'utilisez votre véhicule qu'en cas d'impérieuse nécessité, et dans ce cas, conduire avec la plus extrême prudence
- ▲ Vérifiez la qualité de l'eau avant de la consommer

ALERTE VERTE

Retour progressif à la normal

NIVEAU D'ALERTE
6

PLUS DE DANGERS SIGNIFICATIFS.

- ▲ Les dangers inhérents au passage d'un cyclone tropical s'éloignent définitivement. Cela correspond au retour progressif à une situation météorologique plus normale... Toutefois en cas de dégâts notables, rester suffisamment prudent, le territoire n'ayant probablement pas retrouvé encore l'intégrité de son fonctionnement. Certains réseaux (routes, eau, électricité) pouvant être encore coupés momentanément, les rivières, fossés encore encombrés.

CONSIGNES OFFICIELLES DE SÉCURITÉ

ALERTE ROUGE Protégez-vous

NIVEAU D'ALERTE
3

UN CYCLONE TROPICAL REPRÉSENTE UN DANGER TRÈS PROBABLE À ÉCHÉANCE RAPPROCHÉE AVEC EFFETS RELATIVEMENT FORTS

- Restez informés des conditions météo observées et prévues et respectez les consignes de comportement (internet, kiosque, radio, télévision)
- Facilitez le travail des municipalités en obéissant aux consignes qui sont données
- Si possible, rejoignez vos habitations ou les abris prévus pour votre protection
- Sauf cas de force majeure, évitez tout déplacement à pied ou en véhicule
- Démontez les installations aériennes (antennes, paraboles, etc.)
- Retirez ou arrimez tous les objets pouvant se transformer en projectile
- Protégez toutes les ouvertures de votre habitation et fermez toutes les issues
- Répartissez les moyens d'éclairage dans la maison (bougies, lampes électriques)
- Préparez la pièce la plus sûre pour vous accueillir durant le passage du phénomène
- Rentrez tous les animaux y compris ceux de compagnie

ALERTE VIOLETTE Confiniez-vous

NIVEAU D'ALERTE
4

UN CYCLONE TROPICAL INTENSE REPRÉSENTE UN DANGER IMMINENT POUR LE TERRITOIRE, SES EFFETS ATTENDUS SONT TRÈS IMPORTANTS

- Restez informés des conditions météo observées et prévues et respectez les consignes de comportement
- Ne circulez pas à l'extérieur (à pied ou en véhicule) sous peine de poursuites
- Préparez la consolidation des portes intérieures
- Restez à l'abri et ne sortez sous aucun prétexte
- Eloignez-vous des ouvertures pour éviter les projections de verre en cas de rupture
- Réfugiez-vous, si nécessaire, dans la pièce la plus sûre de votre habitation
- Préparez-vous à subir des coupures d'électricité et d'eau potable
- N'utilisez le téléphone qu'en cas d'absolue nécessité
- Quelle que soit la situation, restez calme et ne paniquez pas
- Attendez impérativement les consignes des autorités avant de changer de posture

KIT D'URGENCE, SOYEZ PRÊTS !

Anticiper les situations de crises, il est indispensable de regrouper les objets de première nécessité dans un endroit facile d'accès pour faire face à une situation d'urgence.

REGROUPEZ-LES ET PLACEZ-LES DANS UN ENDROIT FACILE D'ACCÈS.

 EAU 6 L / personnes en petites bouteilles	 OUTILS DE BASE couteau de poche, ouvre-boîte...	 NOURRITURE DE SECOURS consommant peu d'eau	 LAMPE DE POCHE avec jeux de piles de rechange	 BOUGIES avec allumettes ou briquet	 RADIO à piles ou à manivelle
 TROUSSE MÉDICALE de 1 ^{er} soins	 DOUBLES DES CLÉS DE MAISON	 DOUBLES DES CLÉS DE VOITURE	 PAPIERS D'IDENTITÉS ainsi que des photocopies	 TÉLÉPHONE PORTABLE avec batterie chargée	 ARGENT LIQUIDE ET CARTE DE CRÉDIT

PENSEZ ÉGALEMENT À...

Des vêtements et chaussures de rechange, du papier hygiénique et un essentiel d'hygiène personnelle, des jeux divers, un sac en plastique pour protéger les objets de valeur et les papiers importants.

LE PLAN INTERCOMMUNAL DE LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE EST EN CONSTRUCTION

La Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant va bientôt lancer une étude dans le cadre de la mise en place de son Plan Intercommunal de Lutte contre l'Habitat Indigne (PILHI).

Ce dispositif découle du rapport du Député Serge LETCHIMY sur « *l'habitat insalubre et indigne dans les départements et régions d'outre-mer* », en 2009. Il s'agit de définir les mesures à mettre en œuvre et les acteurs à mobiliser dans la lutte contre l'habitat indigne, pour les 6 années à venir, dans le cadre du Plan Local d'Habitat (PLH) de La CARL.

L'étude qui doit être lancée avant la mise en œuvre du PILHI, permettra de repérer de manière exhaustive le logement indigne sur le territoire communautaire.

L'habitat indigne regroupe à la fois les locaux à usage d'habitation impropres à cette usage, les logements dont l'état met en péril la sécurité de leurs habitants, ainsi que l'habitat informel constitué de logements édifiés sans droits ni titre, dépourvus de voiries et réseaux divers (eau potable, assainissement, électricité, etc.). Les agents du bureau d'étude qui sera en charge de ce recensement sillonneront l'ensemble du territoire communautaire pour repérer les poches d'habitat indigne.

Une fois ces données récoltées, les partenaires de ce PILHI (Etat, Région, Département et Communes), devront définir les actions à mettre en œuvre. Les réponses peuvent être la mise en place d'opérations d'amélioration de l'habitat ou d'opérations de résorption de l'habitat insalubre.

Elles seront lancées en concertation avec les populations concernées.

L'objectif de la Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant est de réduire de manière significative l'habitat indigne sur le territoire, dans les six années à venir.

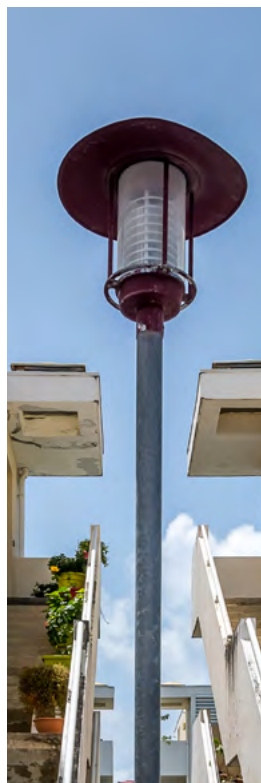
Le diagnostic du PLH de la CARL avait permis de recenser 5 300 logements dégradés, des chiffres qui seront affinés par le PILHI. Cette étude doit durer huit mois.

La lutte contre l'habitat indigne est l'un des cinq objectifs du Plan logement Outre-mer (PLOM), lancé le 26 mars 2015 et décliné dans chaque territoire ultramarin.

Le PLOM a fait l'objet de la signature d'un accord régional le 12 avril 2016 en préfecture.



VOTRE RÉFÉRENT :
Océane BOUNET
Responsable du Pôle Habitat





L'HABITAT PRIVÉ ET LES COPROPRIÉTÉS DÉGRADÉES

Dans le cadre de son Programme Local de l'Habitat (PLH), la CARL souhaite améliorer sa connaissance sur les copropriétés de son territoire, pouvoir les localiser et qualifier leur niveau de fragilité, afin de déterminer les besoins en accompagnement et en amélioration du parc.

Une étude sera prochainement lancée afin d'identifier les copropriétés fragiles ou dégradées, qui cumulent des difficultés dans différents domaines : financier (insolvabilité des copropriétaires, dettes du syndicat), social (part importante d'occupants modestes, présence importante de ménages précaires), de fonctionnement et de gestion (absence de syndic, dysfonctionnement des instances), de situation (copropriété située dans un secteur peu attractif, déqualification des logements...), etc.

Ces difficultés peuvent faire émerger des problématiques qui pèsent sur le quotidien des habitants des copropriétés : manque d'entretien, besoins

en travaux importants, déclassement des logements par rapport au marché immobilier, développement de pratiques illégales, situation d'habitat indigne, etc.

Le recensement des copropriétés est un dispositif imposé par la Loi ALUR (ou Loi DUFLOT) relative au logement, décrétée le 24 mars 2014. Elle prévoit de renforcer la prise en charge des copropriétés dégradées et instaure la possibilité de confier la gestion des parties communes d'une copropriété en état de carence, à un opérateur financièrement capable de mener à bien les travaux nécessaires.

Après le recensement des copropriétés fragiles, l'étude devra définir les priorités d'intervention pour l'amélioration des copropriétés et les moyens opérationnels nécessaires allant de la prévention à l'accompagnement technique et/ou financier des copropriétaires. Il s'agit d'éviter les situations d'habitat indigne, particulièrement dans les copropriétés qui regroupent des occupants modestes.

Sur le territoire communautaire il existerait 2 350 logements, en résidence principale, dont 106 copropriétés, enregistrés au Registre National des Copropriétés. Cette étude sur les copropriétés du territoire de la Riviera du Levant, doit être lancée cette année.



MACARLMONTERITOIRE



DIALOGUEZ



WIFI

IDEE



INFOS

LIKE

Partagez

CLICK



REJOIGNEZ
NOTRE COMMUNAUTÉ
DE 15000
ABONNÉS
SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

OSJHZE



LA RIVIERA DU LEVANT



FOLLOW

LA RIVIERA DU LEVANT, TERRITOIRE D'INTELLIGENCES

INFORMATIONS 0590 48 47 47
www.rivieradulevant.fr

Le Gosier, Sainte-Anne, Saint-François, La Désirade



LA RIVIERA DU LEVANT

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
LE GOSIER/SAINTE-ANNE/SAINT-FRANÇOIS/LA DÉSIRADE

LA CARL VOUS AIDE À RÉUSSIR VOTRE DOSSIER DE FINANCEMENT

La loi du 7 août 2015, portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (Loi NOTRe), a confié à la CARL la compétence développement économique. Son Pôle Développement Économique accompagne la création d'entreprises, notamment grâce à des conventions signées avec des partenaires tels que la Boutique de Gestion (BGE) et l'Association pour le Droit à l'Initiative Économique, l'ADIE.

Afin d'aider les entreprises du territoire communautaire dans leur développement et leur pérennisation, la Communauté d'agglomération la Riviera du Levant propose aux entrepreneurs en activité une formation sur : « Comment réussir son dossier de financement » les 26, 27 septembre et 3, 4 octobre 2019.

Passée la phase de création le chef d'entreprise doit se tourner vers d'autres sources de financement afin de pérenniser ou de développer son activité.

Son Business Plan réalisé, le Chef d'Entreprise doit aller frapper à la porte d'organismes bancaires afin de débloquer la trésorerie nécessaire à la réalisation de son projet.

Mais voilà, l'entrepreneur n'a pas toujours les outils et le langage lui permettant de convaincre le banquier.

C'est ce à quoi a décidé de pallier la Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant en proposant, fin septembre, aux entrepreneurs en activité depuis plus de 2 ans, créateurs ou repreneurs d'entreprises, une session de formation.

Les candidats doivent être implantés sur le territoire communautaire et avoir en

LA RIVIERA DU LEVANT
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
D'UN TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE

FORMATION
CRÉATION D'ENTREPRISE
VOUS ÊTES CHEFS D'ENTREPRISE OU PRÊT À LANCER VOTRE ACTIVITÉ ?

RÉUSSIR SON DOSSIER DE FINANCEMENT

26 ET 27 SEPTEMBRE
3 ET 4 OCTOBRE

VOUS SOUHAITEZ
ACQUÉRIR DU MATÉRIEL,
FINANCER DU STOCK,
ACCROÎTRE VOTRE TRÉSORERIE ?
VOUS RENCONTREZ DES
DIFFICULTÉS À CONSTITUER
VOTRE DOSSIER DE
FINANCEMENT ?

ENTREPRENDRE
POUR RÉUSSIR
AVEC LA RIVIERA DU LEVANT

INFORMATIONS
0590 48 47 47
entrepren@rivieradulevant.fr

INSCRIPTIONS JUSQU'À 12H
LE 16 SEPTEMBRE 2019

www.rivieradulevant.fr

projet de faire une demande de financement à la banque dans les 6 mois.

Ils doivent avoir aussi déjà réalisé leur Plan de Financement, connaître précisément leurs besoins, disposer de devis.

Au cours de cette formation de 4 jours consécutifs les entrepreneurs inscrits pourront :

- connaître les principales sources de financements des entreprises ;
- appréhender les notions de base du langage bancaire ;
- comprendre les attentes d'un banquier en matière de financement d'une entreprise.

Acquérir des notions financières de base :

- fonds de roulement et besoin en fonds de roulement ;
- trésorerie et Plan de Financement.

Maîtriser les principaux aspects et les éléments clés d'une demande de financement :

- optimiser les relations bancaires et les choix financiers ;
- bénéficier de conseils et d'outils transférables ;
- être capable de formaliser et présenter un dossier de demande de financement.

C'est le point-clé de cette formation qui doit permettre aux participants d'avoir les bonnes cartes en main pour convaincre un banquier.

Ils bénéficieront d'une formation alternant les apports théoriques et les échanges, sur la base de cas concrets, en lien avec leur projet.

Pour animer ces quatre jours, les 26, 27 septembre et 3, 4 octobre le Service Développement Économique de la CARL fait appel au service d'un ancien banquier, conseiller auprès des entreprises qui pourra transmettre connaissances et compétences en répondant aux interrogations des participants.

Inscription mode d'emploi

Télécharger le formulaire d'inscription sur rivieradulevant.fr et le retourner complété et accompagné des pièces ci-dessous au siège de la CARL : 93 boulevard du Général de Gaulle - 97190 Le Gosier.

Pièces à fournir :

- KBIS
- Plan de Financement
- Fiche d'inscription
- Justificatif de domicile

DATE LIMITE D'INSCRIPTION :
LUNDI 16 SEPTEMBRE 2019
AVANT 12H



VOTRE RÉFÉRENT :
Brigitte JAVOIS
Développeur Économique



LA CARL, TERRITOIRE À POUR LA CROISSANCE

Consciente de la forte vulnérabilité de son territoire face aux menaces climatiques, la Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant s'est inscrite, dès sa création en 2015, dans une dynamique volontariste en faveur du développement durable et la préservation de l'environnement.

Le conseil communautaire a choisi d'engager la CARL, territoire qui se veut exemplaire et innovant en matière de transition écologique.

La CARL a ainsi élaboré son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), document structurant qui traduit la stratégie d'un territoire en matière de transition énergétique. Ce document cadre doit la guider dans la conduite de l'intégralité de ses projets.

Les thématiques concernées englobent aussi bien une gestion optimisée de la collecte des déchets ménagers et assimilés que la réduction de l'énergie.

Cette démarche s'est traduite, le 13 mars 2017, par l'obtention du label Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV).

Cette labellisation a conduit à la contractualisation avec le Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer en vue d'inscrire la CARL dans la dynamique des territoires d'excellence en matière de transition énergétique et écologique.

Dans le cadre de ce label TEPCV, une action forte en matière de développement de la mobilité décarbonnée a été proposée.

La CARL fera l'acquisition de 7 véhicules électriques. Ces véhicules de service seront rechargés par 4 des bornes photovoltaïques, qui seront installées dans les quatre communes du territoire communautaire dès la fin de cette année 2019.

Les agents de l'Établissement Public pourront ainsi réduire l'empreinte carbone des activités de la Communauté d'Agglomération.

L'enveloppe globale de cette opération d'un montant de 440 000 € est financé à hauteur de 200 000 € par le Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer.

La problématique de la mobilité décarbonnée est déjà un axe de la politique de transport développée par la CARL. Le 8 octobre 2018, un bus électrique était mis en circulation dans le bourg du Gosier avec le Syndicat Mixte des Transports, permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre, la dépendance énergétique, mais aussi d'améliorer la qualité de l'air.

En sa qualité de nouveau TEPCV, la CARL va devoir conduire d'autres actions qui concourent à la préservation de l'environnement et au développement des énergies propres à l'instar de l'opération de distribution gratuite de 2000 ampoules LED menée en collaboration avec EDF Archipel Guadeloupe au mois d'avril dernier.



Opération de distribution d'Ampoules LED



Le bus électrique dessert la L2 de KARU'LIS dans le bourg du Gosier

ÉNERGIE POSITIVE VERTE



“ Plus qu’une finalité, ce label TEPCV est une opportunité pour le territoire de développer des partenariats dans le cadre de sa démarche globale de développement durable... ”

selon Max RANGUIN, chargé de la gestion du label TEPCV à la CARL.



VOTRE RÉFÉRENT :
Max RANGUIN
Directeur de l'Environnement
et du Développement Durable





LA CARL ET LA CANGT, MAIN DANS LA MAIN POUR LA VALORISATION DES DÉCHETS

Les Communautés d'Agglomération de la Riviera du Levant (CARL) et du Nord Grande-Terre (CANGT) se sont associées dans un ambitieux projet de création d'une Unité de Valorisation des Déchets Ménagers et Assimilés. Acté lors de la signature d'une entente le lundi 4 mars 2019, ce projet confirme la volonté politique des deux établissements de s'investir dans un développement durable de leur territoire.



Alors que la mise en décharge demeure le principal mode de traitement des déchets ménagers en Guadeloupe, nos deux territoires ont décidé d'inscrire leur politique de gestion de déchets dans le cadre de la hiérarchisation des modes de traitement prévue dans la Directive Cadre, des Lois Grenelle et de la Loi Transition Énergétique pour la Croissance Verte (TEPCV) d'août 2015.

Le process consisterait à trier les ordures ménagères résiduelles, valoriser les matériaux recyclables (plastiques, papiers-cartons, métaux ferreux et non ferreux), et valoriser énergétiquement la partie organique par méthanisation et les refus par production de Combustibles Solides de Récupération (CSR). À l'horizon 2023, ce sont près de 50 000 tonnes d'ordures ménagères et encombrants non recyclables qui seraient traitées et donc valorisées.

FAIRE DES DÉCHETS UNE RESSOURCE POUR PRODUIRE DE L'ÉLECTRICITÉ

A compter de janvier 2020, l'entreprise de production d'électricité du Moule opérera sa conversion à la biomasse et ne pourra plus importer de charbon. Le projet veut, qu'en lieu et place du charbon, soient utilisés des Combustibles Solides de Récupération (CSR). Ces CSR produits par l'unité de valorisation des déchets, seront acheminés vers la centrale bagasse/charbon d'Albioma, située à proximité.

C'est donc, aussi, une union de raison entre les deux territoires pour la réussite de ce projet novateur.

UN PROJET ÉCO-RESPONSABLE

Si les retombées environnementales de ce projet ne sont plus à démontrer, le volet économique n'est pas en reste. En effet, la position géographique de l'unité (Gardel Le Moule) permettra de réduire sensiblement les coûts de transport des déchets pour leur traitement. De plus, des recettes d'exploitation sont à prévoir grâce à la vente des CSR. Enfin, 16 emplois directs seront créés en phase d'exploitation, auxquels il faut ajouter les retombées économiques et sociales de ce vaste chantier de 45 millions d'euros.

Cette unité de valorisation des déchets sera financée par le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER), l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), l'État, la Région et les deux communautés d'agglomération.

Les premiers tests sont programmés pour 2022, pour un démarrage effectif de l'unité d'ici 2023.



VOTRE RÉFÉRENT :
Pascal SUÉNON-NESTAR
Directeur Adjoint des Services
Techniques et de l'Ingénierie
des Projets Durables



LE RALLYE DES PLAGES

ÉDUCATION ET ENVIRONNEMENT

La Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant a décidé de reconduire l'opération « Rallye des Plages », durant les vacances de juillet et août 2019.

Ce rendez-vous vise à sensibiliser aux enjeux du sauvetage et de l'éco-citoyenneté à travers des activités ludiques, interactives et didactiques accessibles à tous.

Dans les quatre communes du territoire communautaire, des animations sont proposées autour :

- de la faune et de la flore ;
- des gestes de secours ;
- des risques liés à la plage ;
- des métiers de la mer.

Les animations sont encadrées par les agents mobiles de la Brigade des Plages. Ces derniers sillonnent les côtes du territoire depuis 2016 pour sensibiliser sur les bonnes pratiques à respecter sur le littoral et prévenir les accidents ou incidents de baignade.

Ces agents communautaires troqueront leur casquette d'agents d'information et de prévention pour celle de moniteurs pour l'animation des épreuves sportives et de connaissance que petits et grands devront passer en équipes. 10 ateliers de jeux éducatifs et de jeux sportifs pour récupérer des lettres leur permettant de remplir une grille de mots croisés.

A travers ces épreuves, ils seront sensibilisés au tri sélectif, au recyclage et plus largement à la protection de l'environnement.

Avec cette opération, qui se déroule également durant l'année scolaire dans les écoles du territoire, la Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant souhaite former les éco-citoyens de demain.



DATES	COMMUNES	LIEUX
13 juillet	Sainte-Anne	Plage du Bourg
25 juillet	Saint-François	Plage des Raisins Clairs
28 juillet	La Désirade	Plage à Fifi
18 août	Saint-François	Plage des Raisins Clairs



VOTRE RÉFÉRENT :
Mildrède THÉODORE, Brigadier des Plages
 En charge de la Coordination
 du Rallye des Plages





LAURENCE RUGARD

LE BIEN-ÊTRE POUR LEITMOTIV

Quel est votre ancrage avec le territoire de la Riviera du Levant ?

Je suis d'abord ancrée en Guadeloupe, mais à Sainte-Anne particulièrement. Quand j'étais étudiante et que je revenais en Guadeloupe, tant que je n'avais pas passé Galbas, je n'avais pas l'impression d'être vraiment de retour. Des années plus tard, quand je me suis retrouvée à Galbas, j'ai compris l'attachement que j'avais pour ce lieu. C'est d'ailleurs dans la maison de mes grands-parents que j'ai installé mon activité. Et à chaque fois que je fais quelque chose, je me dis qu'ils me regardent et qu'ils sont fiers de moi.

Qu'est-ce qui, selon vous, fait l'identité du territoire ?

On a une population bien ancrée, depuis des générations. Quand je dis mon nom, on sait d'où je viens et qui je suis. Il y a aussi quelque chose de très fort ici, c'est le lien intergénérationnel. Il n'y a pas de coupure entre les jeunes et les anciens. Et l'identité du territoire, c'est aussi la culture et l'authenticité du territoire des Grands-Fonds. C'est tout ça, avec un littoral très riche, car divers. C'est une terre authentique sur laquelle les locaux et les touristes se retrouvent.

Parlez-nous de SOOPASoup...

Au départ, mon concept était de permettre aux gens de profiter de la plage éclairée, le soir. J'ai commencé avec mes « canaris » pour voir si la clientèle était sensible à cette offre, car même si on fait de la « soup à pyé » le week-end, les gens ne consomment pas régulièrement de la soupe. Je vendais donc de la soupe sur la plage, avant de m'installer rue de La Plage, chez mes grands-parents. Le concept tourne autour du « bien manger » et du « bien être ». Nos soupes ont une base végétarienne, servies avec des légumes croquants, à laquelle le client peut ajouter des « topping », c'est-à-dire, du poisson, du poulet, des crevettes ou encore du hareng saur, en fonction de ses goûts.

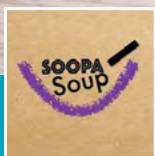
Avec ce concept, j'ai aussi voulu rassembler les végétariens et ceux qui ne le sont pas. Qu'ils puissent s'asseoir ensemble à une table, sans qu'aucun ne soit frustré de ce qu'il a dans son assiette.

Comment la clientèle a-t-elle accueilli ce concept ?

J'ai été surprise de constater que les gens ont adhéré de suite à ce que je proposais, depuis la plage avec mes « canaris ». Il y a de la curiosité, mais il y a aussi un réel engouement pour le « bien manger » et les gens se rendent compte à quel point la nourriture est importante pour la santé. Le deuxième atout de SOOPASoup, c'est aussi les prix que nous faisons. Nous avons des clients occasionnels, mais aussi des clients réguliers qui viennent plusieurs fois par semaine. Sachant que les bienfaits de la soupe se font sentir quand on en mange régulièrement le soir. Nos plats sont sans gluten et sans lactose, donc adaptés aux personnes qui sont intolérantes.

Quels sont vos projets ?

Ils vont au-delà de la soupe. Nous voulons offrir diverses prestations qui tournent autour du bien-être. Nous souhaitons également organiser des ateliers autour de la santé ou du recyclage. Beaucoup de projets, mais les choses se mettent en place petit à petit. Nous voulons durer, nous prenons le temps de bien faire les choses.



9 rue de la Plage
Sainte-Anne

PORTRAIT

HAPPYMAN LA PASSION DE L'IMAGE

Guillaume ARICIQUE, dit « Happyman », est un jeune du Gosier, passionné de photographie depuis sa prime enfance. De cette passion, il a décidé d'en faire son métier depuis une dizaine d'années, et d'immortaliser la joie chez ceux qu'il fixe dans son objectif.

Il se définit comme un homme heureux, fondamentalement positif et qui ne sait pas être triste. Un artisan, jouisseur de l'existence et qui vit à 200 %.



Comment avez-vous fait votre rencontre avec la photographie ?

Mon père était photographe amateur, et grâce à lui, on a de nombreux albums qui retracent ma jeunesse heureuse. Nous vivions dans la campagne Normande et mon père se baladait tout le temps avec un appareil photo. Depuis l'âge de 3 ou 4 ans, j'avais un appareil dans les mains. Mais ce n'est qu'il y a à peine une dizaine d'années que je m'y suis mis réellement. J'ai eu l'opportunité de créer la page Facebook de Patrick Saint-Eloi, je m'occupais de sa communication avec Karine Lagrenade. A l'occasion d'un concert qu'il donnait à LAKAZA, j'ai pris un billet pour venir le prendre en photo et c'est ainsi que je me suis retrouvé dans le monde culturel Guadeloupéen. J'ai fait la connaissance d'autres artistes qui m'ont sollicité pour que je travaille pour eux. J'ai donc décidé de m'installer en Guadeloupe et de faire de la photographie mon métier.

Vous travaillez uniquement avec des artistes ?

Au départ, oui. J'ai travaillé avec Patrick SAINT-ELOI, puis Dominik COCO, Stevy MAHY à ses débuts, Tanya SAINT-VAL, Admiral T, MIZYÉ SADIK ou encore KASSAV'.

Quelle est votre relation avec le territoire de la Riviera du Levant ?

Je suis du Gosier. Je me suis installé dans la maison familiale qui se trouve derrière l'église au cœur Bourg, à 50 mètres d'un terrain de basket et à deux minutes de la plage de La Datcha. Je trouve ça magique !

Qu'est-ce que vous inspire ce territoire ?

Pour moi, le territoire de la Riviera du Levant, est synonyme de dynamisme, de foisonnement, de la Guadeloupe qui bouge. Les paysages sont très colorés, on a la nature à portée de main et, dans le même temps, il y a beaucoup de commerces, de bars, d'animation. C'est un territoire qui bouge.

Quel regard portez-vous sur les habitants de la CARL ?

Ce sont des privilégiés ! Il y a des gens qui viennent du monde entier pour rester, ne serait-ce qu'une semaine chez nous. Et nous, on peut en profiter tous les jours. C'est pour cela que je pense que nous sommes des privilégiés.

Est-ce qu'il y a, selon vous, une communauté d'esprit dans cette partie du territoire de la Guadeloupe ?

C'est cet esprit de dynamisme, selon moi. La Guadeloupe qui se bouge, qui va de l'avant, qui crée. Il y a ici une volonté de se mettre en action, dans tous les domaines, et notamment en matière de développement durable.

Comment arrivez-vous à vous singulariser à l'heure du smartphone ?

Aujourd'hui, on peut faire de belles photos avec n'importe quel appareil, mais ce qui va différencier le photographe, c'est l'intention avec laquelle on va faire l'image. C'est en fonction de cette intention que la qualité de l'image va se faire ressentir, quel que soit l'appareil avec lequel on fait la photo. Mon but, c'est de faire du beau et je suis très attentif aux dernières technologies pour être plus qualitatif que les autres.

Sur quels projets travaillez-vous actuellement ?

Je travaille sur un projet sur le gwo-ka et la valorisation de ses acteurs. Des gens qui sont encore là et qui, selon moi, manquent de visibilité. En fin d'année ou en début d'année prochaine, je dois faire une série de photos à Sainte-Anne de personnages que je vais mettre en valeur et présenter dans un ouvrage et dans une exposition.

La Riviera du Levant, territoire durable

Le Gosier, Sainte-Anne, Saint-François, La Désirade

www.rivieradulevant.fr

 La Riviera du Levant



**LA RIVIERA
DU LEVANT**

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

L'application de la Loi NOTRé du 7 août 2015, prévoit que la Communauté d'Agglomération de la Riviera du Levant (CARL) regroupant les 4 communes du Sud-Est Grande-Terre Le Gosier, Sainte-Anne, Saint-François et La Désirade, soit compétente en matière de collecte de la Taxe de Séjour. A cet effet, le 21 septembre 2017, la CARL opte pour une Taxe de Séjour harmonisée sur l'ensemble de ses villes membres.

DES PERMANENCES POUR ACCOMPAGNER LES HÉBERGEURS

Après un an d'exercice de la compétence, les premiers retours mettent en exergue la nécessité d'harmoniser la collecte de la Taxe de Séjour avec le concours de l'Office de Tourisme Intercommunal (OTI).

A ce titre la CARL a organisé des permanences à l'attention des Hébergeurs communautaires dans chaque BIT du territoire, notamment lors des périodes de reversement pour accompagner les hébergeurs dans leurs déclarations de la Taxe de Séjour.

Ces permanences se sont déroulées sur 4 jours en présence du Régisseur de la Taxe de Séjour, M. Keetter SYLVAIN et de l'Agent en charge de la plateforme de déclaration (<https://rivieradulevant.taxesejour.fr/>), M^{me} Vanessa VANOUKIA. Plus de 1 300 hébergeurs répartis sur le territoire communal doivent collecter cette taxe de séjour auprès de leurs clients et en reverser le produit pour le fonctionnement de l'Office de Tourisme Intercommunal (OTI) qui assure la promotion du tourisme sur notre territoire.

A l'occasion de ces permanences, les Hébergeurs ont pu reverser la taxe collectée, mais également être guidés dans l'utilisation de la plateforme de télédéclaration dédiée, s'inscrire et bénéficier d'un accompagnement.

L'enjeu étant de créer une communauté exhaustive des Hébergeurs du territoire et de les accompagner via des outils numériques vers une professionnalisation de leur activité.



« Ces permanences sont réellement des occasions d'échanger avec les Hébergeurs et, pour nous, d'améliorer le service que nous leur proposons en fonction des retours qu'ils nous font et des demandes qui viennent d'eux ». Pour certains, passer de la déclaration papier, à l'époque de la Taxe Communale, à la déclaration en ligne, demande un accompagnement. C'est ce à quoi s'emploient les services dédiés de la CARL.

Les permanences seront renouvelées à chaque période de versement de la Taxe de Séjour, c'est-à-dire tous les quatre mois. Les prochaines permanences auront lieu au cours du mois de septembre, et entre temps les Hébergeurs peuvent faire leurs déclarations en ligne sur la plateforme : <https://rivieradulevant.taxesejour.fr/>

LA TAXE DE SÉJOUR, UN OUTIL DE PROMOTION DU TOURISME

La Taxe de Séjour est essentielle à la promotion du tourisme sur le territoire de la Riviera du Levant, principale destination touristique de la Guadeloupe. Elle est acquittée par toutes les personnes qui séjournent dans les hôtels, les meublés de tourisme et autres structures d'hébergement du territoire. Le produit collecté par les Hébergeurs ou les opérateurs numériques tels que Airbnb, Booking ou encore les Gîtes de France est reversé à la CARL qui à son tour reverse l'intégralité des sommes encaissées à l'OTI.



VOTRE RÉFÉRENT :
Vanessa VANOUKIA
Chargée du recensement
Taxe de Séjour





*Pose du nouveau clocher de l'Église de Beauséjour
le 1^{er} juillet 2017.*

L'ÉGLISE DE BEAUSÉJOUR À LA DÉSIRADE

L'Office Intercommunal du Tourisme nous emmène à la découverte du patrimoine de la commune avec l'histoire de l'Église de Beauséjour à La Désirade.

C'est sous l'impulsion du prêtre Archange DE SEDANQUE que se construit crée en 1754 la paroisse de Notre-Dame du Bon-Secours. Avec ce premier lieu de culte, les baptêmes, mariages et enterrements sont célébrés sur l'île de La Désirade et permettent la création du premier registre d'état civil.

Cette église fut détruite après le cyclone qui s'abattit en 1899, il n'en resta que le clocher.

Le maire de l'époque et les notables demandèrent l'aide de l'archevêque qui accorda la chapelle en bois de l'Hospice du Camp-Jacob de Saint-Claude. Monseigneur Jean MASTON, prêtre de l'île en 1852, contribua, sur ses deniers, à l'acheminement des matériaux.

La reconstruction de l'église fut terminée et inaugurée en 1904. C'est à cette occasion qu'elle fut rebaptisée « Notre-Dame-de-l'Assomption ».

Suite aux dégâts du cyclone de 1928 qui ravagea l'île, le Maire Joseph DANEY DE MARCILLAC, surnommé le « Maire Mendiant », entreprit la reconstruction de l'église.

En 1945, deux chapelles construites en dur ont été rajoutées. Avec la réforme liturgique de 1952 à 1965, le chœur de l'église change alors de visage avec la contribution de chaque habitant de La Désirade :

- l'autel taillé dans du bois de Poirier de Baie Mahault ;
- la porte du tabernacle sculptée dans du bois de Gaïac trouvé sur l'île de Pe-tite Terre ;
- le mur de l'autel édifié à partir de roches volcaniques rouges de l'île.



L'Église Notre-Dame du Bon-Secours, place du Maire Mendiant à Beauséjour.



Le Presbytère, près de la place du Maire Mendiant, est la plus ancienne habitation de La Désirade.



Enfin la statue de la « Vierge à l'enfant », placée dans le chœur, est une sculpture en bois classée aux monuments historiques. Elle proviendrait certainement d'un navire.

A droite de l'église se trouve le presbytère construit dans un style colonial; il fut rénové dans les années 1910. Il est classé, lui aussi, aux monuments historiques.



1



2



3

TERRITOIRE D'ÉMOTIONS



4



5

1/ Initiation Gwo ka / Sainte-Anne

2/ CinéCARL / Sainte-Anne

3 et 4 / Rallye des Plages

4/ Rallye des Plages / Sainte-Anne

5/ La Coupe des Communautés de la Guadeloupe

www.rivieradulevant.fr -     la riviera du levant



**LA RIVIERA
DU LEVANT**
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
LE GOSIER/SAINT-ANNE/SAINT-FRANÇOIS/LA DESIRADE